

## **DECLARATION FSU CAPA DES AGREGES 26 juin 2017**

Madame la Rectrice

La CAPA d'aujourd'hui porte sur la titularisation des collègues agrégés qui ont effectué leur année de stage dans l'académie. Elle intervient dans un contexte particulier après une année rendue difficile dans les collèges par la mise en place de la « réforme » et par l'arrivée d'un nouveau gouvernement. Le ministre de l'Éducation Nationale dès sa nomination a annoncé plusieurs mesures dont un assouplissement de la réforme des collèges. Il reconnaissait ainsi implicitement les nombreux problèmes dont elle était à l'origine. Les décisions prises sont loin de tout régler, voire créent d'autres difficultés en voulant accroître l'autonomie des chefs d'établissement et non celle des équipes. La décision rectorale de banaliser les deux dernières journées pour travailler sur les modifications en urgence reflète les problèmes de méthodes de travail de l'administration auxquelles les enseignants sont confrontés.

A ces annonces, s'ajoutent des menaces sur le baccalauréat : réduction du nombre d'épreuves, accroissement du contrôle continu. Elles ne peuvent que susciter l'inquiétude des personnels. Le Baccalauréat ayant un rôle majeur dans notre système éducatif.

Ces différents points ont pesé sur l'année de stage des nouveaux collègues. Nous vous remercions d'avoir reçu une délégation des étudiants de l'ESPE et d'avoir écouté leurs doléances.

Au sujet de celles d'ordre pédagogique sur le contenu des cours et ateliers, nous souhaitons qu'un travail constructif soit mené par vos services en étroite concertation avec nos collègues de l'ESPE, dans le plus grand respect de leur liberté pédagogique. Il nous semble important de faire en sorte que la formation réponde aux besoins immédiats des stagiaires mais aussi les préparent durablement à leur métier. Cela doit également permettre aux collègues impliqué(e)s dans la mise en place des formations de poursuivre le travail réflexif qu'ils mènent avec qualité sur des notions didactiques, de gestion de groupe, de psychologie de l'adolescent, et d'approfondir les connaissances disciplinaires ou informatiques des stagiaires.

À l'origine pensée et réfléchiée par nos collègues du supérieur, la formation comporte bien actuellement tous ces aspects, mais nos collègues stagiaires reçoivent mal certaines formations transversales qu'ils jugent parfois infantilisantes. Par ailleurs, les stagiaires pointent, à juste titre, une surcharge de travail entre classes en responsabilité, cours à l'ESPE et mémoire professionnel. Le SNES-FSU souhaite que le groupe de travail que vous avez annoncé, Madame la Rectrice, conduise à un dialogue constructif entre stagiaires et ESPE. L'année de stage doit être vécue comme un vrai tremplin par les stagiaires. Pour le SNES-FSU, il est important que la formation montre l'état de la recherche dans le domaine de l'enseignement en n'occultant pas les controverses et les débats entre chercheurs.

Nous en profitons pour ajouter que cette volonté doit aussi concerner la formation continue afin que les réflexions et avis des collègues soient entendus ce qui a peu été le cas par exemple lors des formations sur la réforme du collège puisqu'elles étaient essentiellement prescriptives.

Au sujet des frais de déplacement, il est effet injuste que suivant le lieu d'exercice, certains aient à faire face à des frais conséquents pour venir aux journées de formation obligatoires. Le SNES-FSU demande le versement d'une indemnité qui couvre convenablement les frais engagés par nos collègues stagiaires pour se rendre à leur cours.

Pour revenir à l'ordre du jour de cette CAPA, nous constatons que dans ce contexte difficile, le nombre de cas étudiés reste à un niveau plus important qu'il y a quelques années. Cette évolution doit également poser question à l'institution quant à un recrutement rendu difficile dans de nombreuses disciplines par les conditions d'emploi proposées aux enseignants.

Pour conclure, nous nous interrogeons sur le déclenchement des procédures d'alerte dans le suivi des stagiaires. Deux des dossiers que nous avons traités ne semblent pas en avoir bénéficié.